

Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes le 25 mai 2010
Au centre d'animation de la Place des Fêtes

Réunion animée par Halima JEMNI, Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.

Echanges avec le Maire.

Les Psys du cœur

En présence de Florence LAGOUGINE, co-fondatrice de l'association « Les psys du cœur ».

Association à vocation nationale, Les Psys du cœur sont une équipe de thérapeutes relationnels, bénévoles. L'association propose des entretiens thérapeutiques en échange d'une participation libre, voire gratuite.

Permanence vendredi de 11h à 17h à la Maison de la Place des Fêtes.

Possibilité de soutenir l'action de l'association avec des bons de soutien.

Maison de la Place des Fêtes – 10 rue Augustin Thierry 75019
01 40 03 98 68

Repas de quartier

Le Conseil de quartier organise en partenariat avec le centre d'animation de la Place des Fêtes, la Maison de la Place des Fêtes, et la Fondation Jeunesse Feu Vert un repas participatif : chacun amène quelque chose à manger, à faire goûter, à boire. L'idée est de créer un moment de convivialité avec toutes les générations sur la place.

Rendez-vous le 12 juin 2010 à partir de 17h sur l'esplanade de la Place des Fêtes, autour de la pyramide.

Dans le cadre des 150 ans du 19^e arrondissement, un concours photo est organisé en partenariat avec la Mairie du 19^e, Feu Vert, le centre d'animation, le collège Guillaume Budé et deux écoles élémentaires sur le thème « Un regard sur mon quartier ». Tous les jeunes de 9 à 18 ans sont invités à y participer.

Pour les participants manquant de ressources, deux séances gratuites de tirage des photographies sont organisées, les 26 et 29 mai.

Les 3 meilleures photos seront récompensées par un appareil photographique numérique. La remise des prix se fera lors du repas de quartier.

Le marché de la Place des Fêtes

En présence de Xavier GOLCZYK, Adjoint au Maire chargé du commerce, et de CORDONNIER Frères, société délégataire des marchés découverts du 19^e arrondissement

Il y a 70 marchés à Paris. En novembre 2008, le Conseil de Paris a désigné une nouvelle société de délégataires des marchés découverts du 19^e (ainsi que de plusieurs autres arrondissements), qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2009.

Avec environ 700m de linéaires, le marché de la Place des Fêtes est le plus important du 19^e. Le gestionnaire a pour mission d'assurer l'exploitation, le fonctionnement et l'organisation du marché : montage et démontage du matériel, gestion des installations électriques et des

arrivées d'eau, placement des commerçants et perception des droits de place. Le nouveau délégataire a réalisé des travaux de rénovation des installations électriques et a renouvelé le matériel du marché lors de sa prise de fonction. Une prochaine réforme concernera l'amélioration de l'identification de chaque commerçant sur site, afin de mieux informer le consommateur.

Il y a en moyenne 56 commerçants abonnés présents sur le marché de la Place des Fêtes, et une quarantaine de commerçants non abonnés, dits « volants ». Il y a une volonté partagée que les marchés découverts conservent leur caractère alimentaire avec des commerçants qui proposent des produits de bouche de qualité. Dans ce cadre un travail est mené, par exemple, pour faire venir un nouveau boucher-charcutier sur le marché.

Un habitant fait remarquer que les problèmes liés au marché de la Place des Fêtes sont dénoncés depuis 2001. L'accès pompiers était à l'époque inexistant, ce que le placier avait reconnu. Un compromis avait été trouvé avec l'ancien propriétaire et la Mairie : l'emprise RATP devait servir d'accès pompiers, seuls deux commerçants y étaient tolérés. Il n'y a aujourd'hui plus d'accès pompiers et les sorties de métro sont obstruées, notamment rue de Crimée. Il y a des vendeurs à la sauvette, qui ne payent pas de taxes, et de nombreux « volants » (environ 50), alors que selon la législation il ne peut y en avoir que 10 %. En 2002 la Mairie avait dit que les volants n'étaient acceptés qu'en cas d'absence des réguliers.

Le périmètre du marché et le plan des emplacements sont définis par la Ville de Paris, et doivent être respectés. Les emplacements situés à proximité des sorties de métro sont autorisés et constituent des emplacements stratégiques. Si on n'y met pas de commerçant en règle, l'emplacement sera pris par des marchands à la sauvette. Sur les 700 m environ de linéaire, il y a 400 m réservés aux abonnés, le reste est attribué aux « volants », qui remplacent les abonnés absents. Le but est de donner du travail à tous les commerçants, qui animent et font vivre ce marché.

Depuis janvier 2009 de nombreux commerçants alimentaires se sont réabonnés et 6-7 nouveaux commerçants de bouche sont arrivés, mais il faut trouver des commerces qui ne sont pas déjà présents en abondance. Aujourd'hui, la Ville n'abonne plus de commerçants non alimentaires.

Les propriétaires de marchés sont certes responsables des accès pompiers, mais n'ont aucun pouvoir de police. Leur seule possibilité d'action est d'appeler le commissariat, ce qui est fait.

Halima Jemni rappelle qu'une réunion avait eu lieu sur la place un jour de marché, lors de laquelle un certain nombre d'infractions avaient été constatées. Depuis il y a eu quelques améliorations, mais le dimanche on constate toujours des dérapages, notamment par rapport à des questions de sécurité.

Xavier Golczyk rappelle que le marché de la Place des Fêtes ne constitue pas une exception en la matière, et que le marché de Joinville par exemple génère aussi beaucoup de nuisances. Des agents de l'administration parisienne se rendent régulièrement sur place pour contrôler les marchés, constater les infractions de certains commerçants et mettre en œuvre des sanctions, le cas échéant. Ces agents seront dans les tous prochains jours mobilisés spécifiquement sur le marché de la Place des Fêtes.

Y a-t-il des commerçants en règle vis-à-vis de la Ville de Paris qui s'installent dans des endroits non compris dans le périmètre autorisé ?

Réglementairement, les commerçants installés dans des endroits interdits ne disposent ni de la carte d'abonné, ni de la carte de « volant ».

Quel est le rôle exact du placier ?

Le régisseur est là vers 7h-7h30 pour accueillir les commerçants volants et gérer les priorités auxquelles ont droit certains commerçants. Il signale au commissariat les problèmes de stationnement et les commerçants installés sans autorisation. Il a également en charge la gestion des accès à l'eau et à l'électricité. Enfin, c'est lui qui récupère la recette.

Plainte par rapport au prolongement des horaires d'ouverture du marché, qui empêche les enfants de jouer sur la place.

Les emplacements doivent être évacués à 14h30 en semaine et 15h le dimanche. Le régisseur fait un rapport à la Ville en cas de dépassement de l'horaire par un commerçant. Les services de nettoyage passent ensuite vers 17h-17h30 mais n'ont pas un périmètre spécifique de nettoyage. On peut envisager de définir avec la DPE (Direction de la propreté et de l'environnement) dans quel ordre les parties du site doivent être nettoyées, afin que les enfants puissent jouer sur la place. Néanmoins, pendant le marché, ils peuvent jouer dans le square.

Cette année des vendeurs de CD et DVD sont apparus sur le marché. On voit de temps à autre des marchands de parfums de contrefaçon implantés sur des emplacements autorisés.

D'autre part, les marchands de fruits et légumes ont-ils le droit de refuser de vendre de la marchandise pour moins d'1 kg ?

La vente de produits de contrefaçon est passible de la radiation de l'ensemble des marchés de Paris. Le constat de ces fraudes est le rôle des contrôleurs de la Ville, qui effectuent des visites surprises sur sites.

Halima Jemni suggère d'écrire une lettre au Préfet de Police à la signature du Conseil de quartier pour dénoncer le stationnement illicite sur la Place.

Questions et remarques diverses

Les grilles d'arbres sont fréquemment manquantes.

Elles ont été remplacées il y a trois semaines, mais il est vrai qu'elles se descendent vite.

Serait-il possible de réinstaller les poubelles sur la placette à côté du tabac ?

Il manque effectivement des poubelles sur presque toute la rue Louise Thuliez, de nouvelles poubelles seront rajoutées très bientôt.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

